



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°833) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A L'ASSOCIATION «ORCHESTRE CONSUELO», A TITRE PAYANT

DÉCISION N° DM-23-023
EN DATE DU 18 JANVIER 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Orchestre Consuelo » représentée par Madame Ines DJIA en qualité de Trésorière, dont le siège est situé Route de Brannay moulin de Paroy, 89100 Nailly, d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, le samedi 19 novembre 2022 de 9h00 à 13h00, le dimanche 20 novembre 2022 de 13h00 à 21h00, les mardis 24 et 31 janvier 2023 de 9h00 à 16h45 et le lundi 30 janvier 2023 de 9h30 à 17h30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Orchestre Consuelo » représentée par Madame Ines DJIA en qualité de Trésorière, dont le siège est situé Route de Brannay moulin de Paroy, 89100 Nailly, une convention de location de salle pour un montant de 670,75 € TTC (six-cent-soixante-dix euros et soixante-quinze centimes), l'utilisateur réglera aussi 44,06 € TTC (quarante-quatre euros et six centimes), au titre des frais de gardiennage supplémentaire entraînés par sa venue, afin d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, le samedi 19 novembre 2022 de 9h00 à 13h00, le dimanche 20 novembre 2022 de 13h00 à 21h00, les mardis 24 et 31 janvier 2023 de 9h00 à 16h45 et le lundi 30 janvier 2023 de 9h30 à 17h30.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230118-lmc1H10330H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/01/2023
Date de Publication : 18/01/2023